



aide au relogement

nous étions en procès contre notre agence immobilière qui nous a malmené, nous laissant par exemple sans chauffage ni eau chaude pendant plus de 3 semaines en plein mois de novembre. La justice française ne nous a pas reconnu comme victimes, et maintenant, nous sommes expulsés mais n'avons plus les sommes demandées en frais d'agence, de dossier et d'état des lieux.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/2RrvL5Mu>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Vincent ARTAUD